

## Éléments de l'usage décomplexé du français par les Ivoiriens

**Sangaré Yacouba**

Doctorant en Sciences du Langage

Université Félix Houphouët-Boigny

[sangareyacouba90@yahoo.fr](mailto:sangareyacouba90@yahoo.fr)

**Résumé :** Dans des pays africains comme la Côte d'Ivoire, où le français assume simultanément les fonctions de langue officielle, de véhicule interethnique et de médium privilégié dans des domaines autrefois investis par les langues endogènes, on observe une différenciation croissante du français dans les pratiques efficaces des locuteurs. Loin de se réduire à un simple transfert linguistique, cette dynamique relève d'un processus complexe d'appropriation, marqué par des réajustements formels, sémantiques et pragmatiques.

L'appropriation du français par les Ivoiriens apparaît ainsi comme le produit d'une interaction entre plusieurs facteurs : héritage historique de la colonisation, configuration sociolinguistique plurielle, contacts intenses entre langues locales et français, mais aussi orientations de la politique linguistique nationale. Comme l'ont montré Louis-Jean Calvet et Kouadio N'Guessan, ces paramètres distinguent l'émergence de variétés locales du français, qui traduisent à la fois une créativité linguistique et une reterritorialisation de la langue héritée.

À partir d'une approche descriptive et sociolinguistique, le présent travail met en lumière les mécanismes de cette appropriation et les formes de variation qui en résultent, tout en interrogeant le rôle structurant de la politique linguistique dans la légitimation – ou la marginalisation – de ces usages. Il montre que le français ivoirien ne constitue pas une simple déviation par rapport à la norme exogène, mais s'inscrit dans une logique d'adaptation fonctionnelle et identitaire, révélatrice des dynamiques sociales contemporaines.

**Mots-clés :** Côte d'Ivoire, langue française, appropriation, variété, politique linguistique

**Abstract:** In African countries like Côte d'Ivoire, where French simultaneously serves as the official language, the lingua franca for interethnic communication, and the preferred medium in areas formerly dominated by indigenous languages, a growing differentiation of French is observed in the actual practices of its speakers. Far from being a simple linguistic transfer, this dynamic stems from a complex process of appropriation, marked by formal, semantic, and pragmatic adjustments.

The appropriation of French by Ivorians thus appears as the product of an interaction between several factors: the historical legacy of colonization, a pluralistic sociolinguistic configuration, intense contact between local languages and French, and the orientations of national language policy. As Louis-Jean Calvet and Kouadio N'Guessan have shown, these parameters foster the emergence of local varieties of French, which reflect both linguistic creativity and a reterritorialization of the inherited language.

Using a descriptive and sociolinguistic approach, this work sheds light on the mechanisms of this appropriation and the resulting forms of variation, while also examining the structuring role of language policy in legitimizing—or marginalizing—these uses. It shows that Ivorian French is not simply a deviation from the exogenous norm, but rather is part of a logic of functional and identity-based adaptation, revealing contemporary social dynamics.

**Keywords:** Côte d'Ivoire, French language, appropriation, variety, language policy

### Introduction

Les particularités d'une langue sont bien souvent tributaires de l'environnement linguistique et de l'usage que les locuteurs font de la langue. En Côte d'Ivoire, même si la norme en vigueur est le français standard, au sein des professions qui promeuvent le français comme de la large population qui l'utilise, l'on reconnaît que le décalage est grand entre le français standard et le français ivoirien utilisé partout dans le pays.

Les diverses variétés de français qui existent en Côte d'Ivoire, les divers types de locuteurs qui les utilisent, la politique linguistique de ce pays, les attitudes actuelles face à la langue française et les motivations des Ivoiriens à utiliser l'une ou l'autre variété sont autant de facteurs qui influencent l'évolution du français dans ce pays.

La place du français s'est renforcée dans ce pays du fait de son choix comme langue officielle au moment de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance. La soixantaine de langues locales que compte le pays sont réduites à un rôle identitaire et à des conversations familiales au moment où le français règne en maître absolu dans le paysage linguistique de ce pays.

Actuellement, le français de Côte d'Ivoire connaît une évolution particulière dans ce pays. On assiste, en effet, à l'émergence de différentes variétés de français en raison de l'appropriation de cette langue par les locuteurs. Comment s'est opéré le processus du français par les Ivoiriens ?

Nous nous proposons d'étudier la question dans cet article en relevant les facteurs historiques et sociolinguistiques de l'appropriation du français par les locuteurs ivoiriens, avant de décrire quelques usages du français dans ce pays.

### **1. Les débuts du français en Côte d'Ivoire**

Les pays africains ont été diversement marqués par la colonisation et l'on ne peut, en aucun cas, généraliser les situations historiques, linguistiques et culturelles. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, la politique linguistique mise en œuvre pendant la colonisation a sensiblement contribué au processus d'appropriation du français par les Ivoiriens.

Durant la colonisation de la Côte d'Ivoire (1890 – 1960), le français est la langue officielle de l'administration coloniale. Il est imposé dans toute communication, comme partout en AOF et AEF. Cette imposition de la langue française sur les territoires colonisés s'explique en partie par une conception de la langue héritée des siècles antérieurs, qui a déjà été étudiée, entre autres, par D. Baggioni (1996 : 791-806) et R. Chaudenson 1989, et que nous rappelons ici brièvement.

L'imposition du français dans les colonies s'insère surtout dans la conception civilisatrice de la colonisation. En effet, jusqu'après la guerre de 1939-1945 qui a suscité en France une remise en cause de ces principes, la colonisation, qui a été pour la France une opération financièrement indispensable à son développement, a été vécue aussi comme une sorte d'œuvre humanisatrice.

La politique linguistique française dans les colonies était en parfaite harmonie avec l'idéologie colonialiste. La colonisation était partie intégrante de la mission civilisatrice et humaniste de la France, doctrine que le maréchal Lyautey, alors Résident général de France au Maroc résumait en ces termes :

La colonisation, telle que nous l'avons toujours comprise n'est que la plus haute expression de la civilisation. À des peuples arriérés ou demeurés à l'écart des évolutions modernes, ignorant parfois les formes du bien-être le plus élémentaire, nous apportons le progrès,

l'hygiène, la culture morale et intellectuelle, nous les aidons à s'élever sur l'échelle de l'humanité. Cette mission civilisatrice, nous l'avons toujours remplie à l'avant-garde de toutes les nations et elle est un de nos plus beaux titres de gloire. (Cité par Boutin, 2002, p. 29)

Et le vecteur de cette mission civilisatrice ne pouvait être que le français. Offrir aux peuples colonisés le français, et avec le français la culture française était perçu à la fois comme un devoir patriotique et une obligation morale. Comme l'écrira plus tard Pierre Alexandre, la politique coloniale française en matière d'éducation et d'administration était facile à définir :

C'est celle de François 1<sup>er</sup>, de Richelieu, de Robespierre et de Jules Ferry. Une seule langue est enseignée dans les écoles, admise dans les tribunaux, utilisée dans l'administration, le français tel que défini par les avis de l'Académie et les décrets du ministre de l'Instruction.

Cette profession de foi et cette position de principe idéologique, déjà expérimentées en France même, vont montrer leurs limites dans la colonie de Côte d'Ivoire, qui comme toutes les autres colonies, est plurilingue et alloglotte.

La langue française a été développée historiquement en Côte d'Ivoire à travers le système scolaire. Cet apprentissage formel se déroule dans les milieux académiques comme l'école qui constitue le cadre le plus important dans lequel la très grande majorité des Ivoiriens a accès au français. Kube (2005 : 77), considère le système scolaire comme le moyen par excellence pour une diffusion rapide et efficace du français qui perpétue ainsi la tradition coloniale. À l'école, le français normé est le seul médium de l'enseignement. Il représente l'une des difficultés que rencontre le système éducatif ivoirien étant donné que son acquisition n'est pas évidente pour l'élève et parfois pour l'enseignant. C'est en référence à ses règles que les élèves sont jugés dans leurs productions orales et écrites. Sa maîtrise ou non va jouer un rôle déterminant dans la certification ultime de ces derniers. Cette norme exogène du français fait écho aux livres. On a affaire à une forme purement écrite qu'on ne retrouve presque jamais dans les communications ordinaires et interactions verbales. Cet apprentissage institutionnalisé du français a pour finalité une maîtrise orale et écrite des structures de la langue française pouvant permettre aux ivoiriens d'avoir accès au monde moderne, à des carrières administratives, politiques. Aujourd'hui, on peut observer dans les pratiques linguistiques effectives des Ivoiriens qui ont appris le français en contexte scolaire des éléments qui mettent ces pratiques en déphasage avec la langue de l'école. Par ailleurs, le rendement de l'enseignement en Côte d'Ivoire se ressent considérablement de la qualité du français acquis par les élèves qui occasionne des taux de déperdition scolaire de plus en plus importants.

## **2. La pratique du français en Côte d'Ivoire**

Du fait des frontières tracées par la colonisation française, la Côte d'Ivoire se trouve au confluent d'au moins quatre zones linguistiques et culturelles bien distinctes, dont les épïcètres s'étendent bien au-delà des frontières ivoiriennes. Le groupe mandé est situé au nord -ouest et à l'ouest du pays. Dans le nord et le nord-ouest, se trouve le groupe gur. Le sud-ouest est le domaine du groupe kru. Et le groupe kwa est localisé au sud et à l'est.



Ces quatre groupes, rattachés linguistiquement à la famille Niger-Congo, sont le creuset de plusieurs langues vernaculaires (une soixantaine environ). Mais comme l'indique la constitution ivoirienne adoptée en 1960 à l'indépendance, la langue officielle de la Côte d'Ivoire est le français. Cette langue est, comme dans beaucoup d'autres pays africains, un héritage de la colonisation française, introduit historiquement à travers le système scolaire, et qui subit aujourd'hui un processus d'acclimatation par l'apparition d'une variation du français (Barbier 2010 :12).

Avant la colonisation, aucune communauté linguistique du pays n'exerçait sur les autres une action assimilatrice notable, mais il existait bien des langues traditionnellement véhiculaires d'origine autochtone : le dioula, par exemple, appartient au groupe mandé et est utilisé dans les échanges commerciaux à travers le pays.

Par la suite, comme le fait remarquer Boutin (2002 :78), aucune ethnie n'a émergé pour devenir la langue de la majorité, du fait que l'idéal d'unité nationale et de respect des autres peuples est constamment encouragé par l'Etat et, de fait, fortement présent chez tous, malgré les difficultés inhérentes à un tel processus d'unification.

Les langues locales ne sont pas acceptées à l'école et parlées dans l'administration. Elles sont cependant prioritaires dans les milieux familiaux urbains et dans les milieux ruraux.

Le français coexiste donc en Côte d'Ivoire avec des langues ethniques de plus ou moins grande diffusion dont aucune n'est réellement dominante. Mais sa situation diffère de celle observée dans d'autres pays (Sénégal, Guinée, Mali etc.) de tradition coloniale similaire. Selon Simard (1994 :55), le sentiment d'appartenance nationale serait plus fort chez les Ivoiriens que celui de l'appartenance ethnique.

Pour sa part, Ploog (2001 :16) a pu constater que certains groupes ethniques ivoiriens sont, en effet, prêts à sacrifier leur langue au profit du véhiculaire exogène, mais non au profit d'une autre langue nationale. Ce qui lui fait dire que :

la constellation plurilingue ivoirienne se distingue de celle rencontrée dans d'autres anciennes colonies françaises. Dans un contexte de brassage ethnique, d'illettrisme et d'urbanisation intense, le français n'est pas resté le « super véhiculaire » qu'il est ailleurs : après avoir été plébiscité comme véhiculaire urbain, tout en subissant des adaptations structurales majeures, il est investi désormais de fonctions vernaculaires. Les locuteurs semblent avoir une perception à géométrie variable de ce qu'ils pratiquent ; les descriptions linguistiques de cette entité, elles, sont très variées.

La pratique du français en Côte d'Ivoire, influencée par le contexte sociolinguistique qui tend à favoriser les usages de la rue, conduit progressivement à des particularités dont l'usage devient régulier et qui, surtout ne sont plus tout à fait reconnues comme des déviances ou des fautes par des locuteurs ayant de bonnes connaissances du français standard.

Simard (1994 :56) observe d'ailleurs qu'il ne fait aucun doute que « *le français de Côte d'Ivoire se soit ivoirisé* » c'est-à-dire qu'il y a une norme locale, endogène qui y régit

maintenant les usages au point que l'on puisse même parler d'un « *français de Côte d'Ivoire* ». Selon lui, la langue française est le reflet et l'expression de la société ivoirienne, tant au point de vue de sa structure sociale qu'à celui de sa façon d'appréhender le monde et d'en rendre compte. Pour lui, ceci s'explique par le fait que la variété centrale de français pratiqué en Côte d'Ivoire, bien que fortement marqué par la norme académique a aussi pour origine le Français Populaire Ivoirien et la structure des vernaculaires ivoiriens, ainsi que « *le mode de conceptualisation propre à une civilisation de l'oralité* ». Il souligne donc que lorsqu'un Ivoirien s'exprime en français, même s'il emploie les règles de la grammaire française, il utilise aussi le français « selon son propre mode de production de sens en fonction de son identité culturelle ».

Un phénomène assez récent dans l'évolution de français en Côte d'Ivoire et qui tend à justifier ces propos de Simard (1994 :56) est l'apparition du *nouchi*, en particulier chez les jeunes. Il s'agit d'une sorte de codes hybrides, résultats du mélange de plusieurs langues ivoiriennes et étrangères dont le français. A travers ce parler, les jeunes expriment leur appartenance sociale. Ils se servent de leur variété pour jouer d'une manière créative avec la langue et contourner les contraintes de la langue standard. En effet, la situation de contact linguistique provoque généralement des particularités linguistiques, mais elle se montre aussi dans la dimension fonctionnelle de cette variété linguistique. Goudailler (2002 :10) voit dans l'émergence de ce parler de jeunes, l'expression d'un mécontentement. Pour lui, les jeunes se sentent exclus par la culture dominante. L'accès au monde du travail, dominé par la langue standard leur serait fermé. Ils réagissent donc à cette « fracture sociale » par une « fracture linguistique » (Goudailler 2002 :11). A travers les usages de la rue, les jeunes se différencient de la langue légitime et manifestent ainsi leur autonomie par le rejet de la langue légitime et la création d'une sorte d'enclave de la langue dominante.

Le français est donc manifestement en train de s'acclimater en Côte d'Ivoire, d'y remplir une fonction identitaire et d'y prendre des formes spécifiques qui annonceraient à terme l'émergence d'une langue autonome. Dans un tel contexte, comment se présentent les usages du français en Côte d'Ivoire ?

### **3. Les variétés de français en Côte d'Ivoire**

L'usage désigne un ensemble de formes linguistiques relativement stabilisées et utilisées par le plus grand nombre de locuteurs, à un moment donné et dans un milieu social déterminé. En Côte d'Ivoire, le français se retrouve sur un territoire dont les diversités (ethnique, culturelle et géographique) vont déterminer ses modalités d'appropriation et surtout ses variations sociolinguistiques.

Selon Kouadio (2008 :2), « *le français tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en Côte d'Ivoire est le résultat d'un long processus qui a commencé aux premières heures de la colonisation du pays et qui se poursuit de nos jours* ».

Plusieurs facteurs ont contribué, selon lui, à modeler le visage du français en Côte d'Ivoire et ont agi sur la perception des Ivoiriens de l'idée même de francophonie. Il y a d'abord des facteurs historiques liés aux modes d'implantation du français dans la colonie et à la qualité de la variété de cette langue à laquelle on a exposé au départ les indigènes.

En effet, comme le précise Kouadio, le choix de la (ou des) variété(s) de langue servie(s) aux indigènes n'était pas dénué d'arrière-pensées politiques, voire idéologiques, bien au contraire. Pendant cette période, sont en cause certaines pratiques pédagogiques nourries des idéologies colonialistes ambiantes. Il y a ensuite la politique linguistique de ce pays, après l'indépendance qui a placé la langue française (en tant que langue officielle) au cœur du dispositif politique, économique, social et éducatif du pays. Et enfin, les pratiques linguistiques des locuteurs dictées par le sentiment de fierté de l'Ivoirien qui va l'emmener « à tordre le cou » au français, de sorte à donner une coloration locale à cette langue.

C'est d'ailleurs ce que relève Kazadi (1991 :138) qui observe un changement d'attitude envers le français. Selon lui, les locuteurs vont prendre de plus en plus de distance vis-à-vis du discours pro-français. En effet, face au faible succès de la politique linguistique adoptée après l'indépendance, les locuteurs ivoiriens vont devenir plus réalistes. La domination du français n'a pas permis d'arriver à un niveau économique semblable à celui des pays du nord (Kasadi 1991 : 138). Le système scolaire basé uniquement sur le français n'a pas réussi à imposer la norme franco-française.

Le français parlé en Côte d'Ivoire a toujours été considéré globalement comme un continuum comprenant les diverses variétés produites par les scolarisés, variétés dans lesquelles on a coutume de distinguer le basilecte, le mésolecte et l'acrolecte, même si, comme le fait remarquer justement Lafage (2002 :21), « *cela ne correspond plus véritablement à grand-chose dans la communication ordinaire actuelle du pays* ».

Le français de Côte d'Ivoire présente aujourd'hui des éléments constitutifs qui préfigurent un parler qui se particularise et s'autonomise. C'est notamment le cas des constructions non-prépositionnelles en français de Côte d'Ivoire. En effet, en français de Côte d'Ivoire, la possibilité d'un emploi absolu s'étend à des verbes, ce qui n'est pas le cas en français de France. Comme le soutient Boutin (2002 :79),

On peut distinguer deux cas distincts d'emploi du verbe absolu. Dans un premier cas, le complément non-prépositionnel est restituable par le contexte car il a été spécifié dans le discours. C'est le cas le plus fréquent du français populaire ivoirien, où le complément est rarement exprimé s'il peut être compris autrement. Dans un second cas, le complément n'est pas spécifié parce que le verbe désigne un procès généralisé ou d'extension maximale.

On pourrait citer à titre d'exemple, les constructions suivantes :

- (1)- Si tu lui donnes une mangue, **il mange**
- (2)-. Est-ce que Awa peut charger la bouteille de gaz ? - **Elle peut charger.**
- (3)- Est-ce que tu as rempli le réservoir ? – **J'ai rempli.**

L'omission du complément ou de sa pronominalisation relevée dans ces phrases (assez courantes en français de Côte d'Ivoire), n'est pas admise en français de France.

Même dans le registre plus soutenu en français de Côte d'Ivoire, on observe également ce type d'omission. C'est ce que l'on peut observer dans les exemples suivants, extraits de journaux ivoiriens :

(4)- *Des voies s'ouvrent pour la libération du président Gbagbo, comme le peuple de Côte d'Ivoire souhaite.* (Notre Voie du 05/06/2019) au lieu de (Comme le peuple de Côte d'Ivoire **le** souhaite).

(5)- *La grève aura bien et bien lieu, comme ont décidé les transporteurs.* (En français standard, on dirait : la grève aura bel et bien lieu, comme l'ont décidé les transporteurs). (Soir Info du 24/02/2021).

Une autre particularité morphosyntaxique du français de Côte d'Ivoire concerne la place de l'adjectif qualificatif. En effet, la place de l'adjectif est une question assez complexe qui a fait l'objet de nombreuses études. C'est que, comme le fait remarquer Charaudeau (1996 :6) « la place de l'adjectif, avant ou après le nom, dépend de facteurs d'ordre formel, d'ordre sémantique et d'ordre expressif. Tantôt l'un d'eux est dominant, tantôt plusieurs interfèrent les uns sur les autres ». Ainsi, les adjectifs courts auront tendance à l'antéposition avec un nom polysyllabique (*Un beau spécimen*) et les adjectifs longs à la postposition avec un nom monosyllabique ou d'égale longueur (*Une chambre confortable*).

Or, comme le relève Kouadio (1999 :305), on constate que d'une manière générale, en français de Côte d'Ivoire, l'adjectif est placé devant le nom quelle que soit sa taille. C'est ce qu'on peut observer dans les exemples suivants :<sup>50</sup>

(6)- *Les militants du Front Populaire Ivoirien ont en mémoire l'inutile temps pour désigner, en décembre dernier le Président de leur congrès.* (Notre voie 25/06/2020)

(7)- *Avant de précipiter son gosse dans la fosse, l'indigne mère avait pris la précaution de le tuer par étouffement* (Guénaman, 1986 :12).

L'antéposition de l'adjectif, phénomène assez courant, en français de Côte d'Ivoire véhicule probablement des valeurs spécifiques au contexte ivoirien et constitue, parmi tant d'autres, un aspect du français Côte d'Ivoire qui s'émancipe subrepticement et qui n'hésite plus à transgresser les règles.

## Conclusion

La situation du français en Côte d'Ivoire ne peut-être bien appréhendée qu'au sein du contexte sociolinguistique général de ce pays. Le français (langue officielle, héritée de la colonisation) dispute le terrain linguistique à une soixantaine de langues locales dont aucune ne sert de véhiculaire interethnique pour la majorité des Ivoiriens. Dans cette

<sup>50</sup> Les exemples que nous citons ici sont extraits de « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire » publié en 1999 dans le n°4 de la revue Langue Vol.2,



situation, le français a été favorisé tant comme langue de compréhension intercommunautaire que moyen de développement personnel et social. C'est dans ce contexte sociolinguistique de nécessité du français comme langue de promotion et d'intercompréhension d'une part, et d'autre part, d'imposition du français de France tant à l'école que dans l'administration, que se développent différentes variétés de français qui s'homogénéisent et recueillent le consensus chez les Ivoiriens.

### Bibliographie

BARBIER, P., 2010, « *Les aspects rhétorico-pragmatiques de la définition (étude d'un corpus d'argumentation en français de Côte d'Ivoire)* », *Publifarum*, n. 11, p.12

BOUTIN, B. A., 2002, *Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université Grenoble 3, p.79

CANUT H., 1994, « Dynamique linguistique en zone mandingue : attitudes et comportements », in *Stratégies communicatives au Mali : langues régionales, bambara, français*, Coll. Langues et développement, Paris : Didier Erudition, 128

CHARAUDEAU, P., 1996, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, p.6

COURTY, G., 1990, *Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit, p.154.

FISHMAN, J. 1971, *La sociolinguistique*, Langue et Culture, Labor Nathan, p.17

GADET, F., 1996, « Le français en partage. L'intérêt de la francophonie pour l'étude du français », in *Situations du français*, LINX, n°33, Centre de Recherches Linguistiques, Université Paris x.

GOUDAILLER, J.P., 2002, « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités » in *La Linguistique* vol. 38, pp. 10-11

GUMPERZ, 1998, *Stratégies discursives*, Thèse de doctorat, Université de Lyon 2

KASADI, N., 1991, *L'Afrique Afro-francophone*, Paris, Didier Erudition, p.138

KOUADIO, N. J., 1999, « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire » *Langues*, vol. 2, n°4. p.305

KOUADIO, N. J., 2008, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère et seconde*, SIHFLES, n°40/41., p.2

LAFAGE, S., 2002, « Le lexique français de Côte d'Ivoire. Appropriation et créativité », vol. 1, in *Revue du Réseau des observatoires du Français contemporain en Afrique*, n° 16, Institut de Linguistique Française, CNRS UMR 6039-Nice, p.21

NOUMSS, G. M., (2010) « Dynamique du français au Cameroun : créativité, variations et problèmes sociolinguistiques », consulté le 5 juin 2013 sur le site [www.unice.fr/ILF-CNRS](http://www.unice.fr/ILF-CNRS)

PLOOG, K., 2001, *Le non-standard entre norme endogène et fantasme d'unicité : L'épopée abidjanaise et sa polémique intrinsèque*, Cahiers d'Etudes Africaines.



SIMARD, Y., 1994, « Les Français de Côte-d'Ivoire », *Langue française*, 104

THIAM, N. (1995), « Aspects sociolinguistiques du français parlé dans le borinage », *Langage et société*, Vol. 74. p.1

TRIMAILLE, C., 2010, « Notions et approches de la sociolinguistique interactionnelle », consulté le 29 mai 2013 sur le site [www.ife.ens-lyon.fr](http://www.ife.ens-lyon.fr)

